

Taubira et l'Etat d'urgence : 524 procédures, seulement 2 sur le terrorisme !



Christiane Taubira donne l'image d'une petite écolière, prise en défaut, auprès de François Hollande...



Avec l'état d'urgence, Christiane Taubira a participé à un vaste enfumage des Français

Dans la France de mon enfance, les « mauvais écoliers » travaillaient pendant les vacances de Noël et devaient porter leur copie au domicile du maître. C'est ce qui est arrivé ce 29 décembre à Christiane Taubira qui, pour conserver son « maroquin » a dû remettre ses « devoirs de vacances » au Président de la République. Très peu de résultats dans la lutte contre le terrorisme, mais quelques dizaines de récupération d'armes et de stupéfiants aux quatre coins de France. Ainsi, selon le propre aveu de Christiane Taubira, sur les 524 procédures engagées dans le cadre de l'état d'urgence,

seulement 2 ont concerné le terrorisme et « ont été confiées au pôle antiterroriste du parquet de Paris... ».

Intitulé « Suites judiciaires des perquisitions administratives effectuées depuis la mise en œuvre de l'état d'urgence », le rapport Taubira, dont nous avons obtenu une copie, détaille notamment : « à la suite des perquisitions administratives effectuées depuis le 13 novembre dernier, 524 procédures judiciaires ont été engagées sur l'ensemble du territoire français.

« Il s'agit principalement d'enquêtes relatives à des infractions à la législation sur les armes (199 procédures) et à la législation sur les stupéfiants (181 procédures). Les autres enquêtes ouvertes sont relatives à d'autres types d'infractions (contrefaçon, recel, etc.).

« 224 de ces 524 enquêtes ont déjà abouti à une décision du ministère public : parmi celles-ci, 127 ont donné lieu à une convocation devant le tribunal correctionnel, dont 74 comparutions immédiates.

« 53 personnes ont été écrouées, soit en détention provisoire, soit en exécution de peine.

« Les tribunaux correctionnels ont d'ores et déjà prononcé 62 condamnations (peines d'emprisonnement avec ou sans sursis, travaux d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve).

« 300 procédures sont encore en phase d'enquête, dont 2 ouvertes au pôle antiterroriste du parquet de Paris... ».

Selon le propre aveu de Christiane Taubira, sur les 524 procédures engagées dans le cadre de l'état d'urgence, seulement 2 ont concerné le terrorisme et « confiées au pôle

antiterroriste du parquet de Paris... ». Pas de quoi faire trembler l'état islamique et DAECH. On reste sans voix face à de si maigres résultats, après tout ce battage médiatique, politique, institutionnel !

En ce 31 décembre, beaucoup de Français ont l'impression d'avoir été « enfumés » par les médias et les dirigeants du Pays, au mieux « pris pour des cons », eux qui avaient la réputation « d'être des veaux » sous le Général de Gaulle.

Francis GRUZELLE

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

<http://ripostelaique.com/exclusif-drian-intermittent-de-defense-face-a-daech.html>

<http://ripostelaique.com/exclusif-orphelinats-galere-de-noel-enfants-places.html>

<http://ripostelaique.com/conditions-de-travail-prehistorique-a-grotte-chauvet.html>

<http://ripostelaique.com/ardeche-le-maire-dannonay-interdit-lislamiste-integrisme-omar-erkat.html>